

2010/2356 - Signature d'une convention avec Réseau Ferré de France pour l'occupation de l'ouvrage SNCF avenue Général Leclerc Lyon 7e (Direction de l'Eclairage Public) (BMO du 05/04/2010, p. 0897)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Un mot seulement parce qu'il y a plus de neuf dossiers sur la lumière, je ne vais pas détailler mais simplement faire remarquer que nous avons fixé un objectif lors du deuxième plan Lumière en 2004 : retrouver les consommations d'avant le lancement du premier Plan Lumière de 1989. Je crois que nous pouvons dire que nous y sommes, sans compter ces dossiers-là qui devraient accélérer le mouvement, mais nous y sommes puisqu'en 1990 nous étions à 34 millions de kwh dépensés. L'objectif, évidemment, c'est de réduire au maximum les dépenses énergétiques et puis d'ailleurs, les dépenses tout court qui y sont afférentes. On sait que le prix de l'énergie va augmenter et que notamment est en cause la convention qui liait EDF et les collectivités, donc, on ne peut que s'attendre à une augmentation du coût du kwh.

Aujourd'hui, on atteint 33.750.000 millions de kwh, donc l'objectif 2014 est atteint en 2011 grâce à différentes modalités, je ne les détaille pas. Cela peut être l'utilisation des led, cela peut être l'utilisation de la temporalité, cela peut être la télégestion qu'on introduit à titre expérimental dans le 9ème arrondissement à Saint-Rambert. Voilà pour faire très bref, mais je crois que dans ce domaine, nous restons innovants, nous restons à la hauteur de la tradition qui a été créée en matière de lumière à Lyon, et je voulais remercier d'ailleurs les services de l'Eclairage public de la Ville de Lyon.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)